

Province de Québec  
Municipalité de la Paroisse  
des Saints-Martyrs-Canadiens

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, des Saints-Martyrs-Canadiens tenue le lundi 14 septembre 2015, à 19 h dans la salle du Conseil municipal située au 13, chemin du Village, à Saints-Martyrs-Canadiens.

Sont présents : M. Michel Prince, Mme Christine Marchand, M. Rémy Larouche, M. Serge Breton, M. Michel Dumont et M. Pierre Boisvert, formant quorum.

Sous la présidence de M. André Henri, maire.

Est également présente : Thérèse Lemay, directrice générale et secrétaire-trésorière.

## 14 septembre 2015

1. Vérification quorum (ouverture)
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 10 août 2015
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 25 août
5. Contrat de déneigement # 1
6. Contrat de déneigement # 2
7. Guérite année 2015
8. Rencontre inspecteur
9. Mise à jour du serveur M.R.C ET PG
10. Suivi dossier chemin du Lac Nicolet
11. Résolution pour déterminer les pouvoirs transmis à Monsieur Michel Prince conseiller municipale et à Monsieur André Henri, maire
12. Subvention de 20 000.\$ pour les pinces de survies.
13. Signalisation 9-1-1 couleur rouge.
14. 4<sup>e</sup> semaine de Vacances dg du 20 au 27 septembre
15. Déplacement autorisé à la rencontre de bibliothèque au mois d'octobre
16. Correspondance
17. Comptes du mois
18. Varia
  - a) Demande de soumission pour travaux au site d'assainissement des eaux.
  - b) Règlement agrandissement zone Village
  - c) Pacte rural
19. Période de questions
20. Levée de l'assemble

## 2015-09-154 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

**Attendu que** l'ordre du jour a été lu

**Sur proposition** de M. Rémy Larouche, appuyé de M. Michel Dumont il est unanimement résolu par les conseillers présents.

**Que** l'ordre du jour est accepté le varia demeure ouvert.

2015-09-155 3. **Adoption du procès-verbal du 10 août 2015**

**Attendu que** le procès-verbal a été remis aux élus pour en prendre connaissance le jeudi précédent cette assemblée régulière.

**En conséquence** il est proposé par M. Pierre Boisvert, appuyé par M. Michel Prince, il est unanimement résolu par les conseillers présents.

**Que** le procès-verbal du 10 août 2015 est adopté. La directrice générale et secrétaire-trésorière est dispensée de la lecture puisque tous les membres du conseil en ont reçu une copie.

2015-09-156 4. **Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 25 août**

**Attendu que** le procès-verbal de la réunion extraordinaire a été remis aux élus pour en prendre connaissance le jeudi précédent cette assemblée régulière.

**En conséquence** il est proposé par M. Serge Breton, appuyé par M. Pierre Boisvert il est unanimement résolu par les conseillers présents.

**Que** le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 25 août 2015 est adopté. La directrice générale et secrétaire-trésorière est dispensée de la lecture puisque tous les membres du conseil en ont reçu une copie.

2015-09-157 5. **Contrat de Dénéigement contrat # 1**

**Attendu que** deux invitations ont été transmises pour soumissionner afin d'effectuer les travaux de déneigement suivants pour une période de trois (3) et cinq (5) ans;

- ❖ BORNE SÈCHE SITUÉE AU (QUAI MUNICIPAL, GOSFORD SUD ET ROUTE 161 SUD)
- ❖ D'UNE ENTRÉE AU RÉSEAU D'AQUEDUC (USINE DE FILTRATION)
- ❖ LE DÉNEIGEMENT ET SABLAGE DE LA COURS MUNICIPAL, DU CHEMIN DU QUAI
- ❖ LE STATIONNEMENT POUR LA PISTE DE SKI FOND

**Attendu qu'**une seule soumission a été reçue nous provenant d'Entretien Général Lemay, enrg. La deuxième invitation avait été remise à Monsieur Claude Hunter, ce dernier a déposé une lettre nous faisant part qu'il se désistait.

**Attendu que** la soumission a été déposée tel que prévue et conforme.

**Attendu que** le coût pour trois (3) ans est de **29 531.39 \$** avant taxes et le coût pour cinq (5) ans est de **49 900.50\$** avant taxes.

**En conséquence** il est proposé par M. Serge Breton, appuyé par M. Rémy Larouche il est unanimement résolu par les conseillers présents.

**Que** le conseil municipal accepte la soumission, provenant d'Entretien Général Lemay pour une durée de cinq (5) ans au montant de **49 900.50\$** plus taxes. Une augmentation représentant environ 1.5% de l'année précédente, ce qui équivaut à peut près à l'indexation du coût de la vie.

**6. Contrat de Dénéigement contrat # 2**

**Attendu que** deux invitations ont été transmises pour soumissionner afin d'effectuer les travaux de déneigement suivants pour une période de trois (3) et cinq (5) ans;

- ❖ LE DÉNEIGEMENT DE LA BORNE SÈCHE (RIVIÈRE L'AUNIÈRE)
- ❖ D'UNE ENTRÉE AU RÉSEAU D'AQUEDUC (PUIT DE SURFACE)
- ❖ L'ENTRÉE AU RÉSEAU SANITAIRE

**Attendu qu'**une seule soumission a été reçue nous provenant d'Entretien Général Lemay, enr. La deuxième invitation avait été remise à Monsieur Claude Hunter, ce dernier a déposé une lettre nous faisant part qu'il se désistait.

**Attendu que** la soumission a été déposée tel que prévue et conforme.

**Attendu que** le coût pour trois (3) ans est de **2 598.95 \$** avant taxes et le coût pour cinq (5) ans est de **4 437.95\$** avant taxes.

**En conséquence** il est proposé par M. Michel Prince, appuyé par M. Pierre Boivert il est unanimement résolu par les conseillers présents.

**Que** le conseil municipal accepte la soumission, provenant d'Entretien Général Lemay pour une durée de cinq (5) ans au montant de **4 437.95\$** plus taxes. Une augmentation représentant environ 1.5% de l'année précédente, ce qui équivaut à peut près à l'indexation du coût de la vie.

**7. Rapport de la guérite année 2015**

Rapport des revenus et dépenses de la guérite été 2015

Revenus 635.00\$  
 Dépenses 2 776.27\$  
 Perte de **(-2 141.27\$)**

La raison de ce déficit fut occasionnée principalement de ne pas avoir utilisé la subvention pour étudiant tel qui nous avait été accordée.

N'ayant reçus aucune candidature d'étudiant nous avons du embaucher une personne non admissible au projet.

**8. Rencontre inspecteur**

Les membres du conseil ont rencontré Monsieur l'inspecteur en atelier de travail pour discuter de certain dossier.

**9. Mise à jour du serveur M.R.C et PG**

Dossier remis au mois prochain.

**10. Suivi du dossier Chemin du Lac Nicolet**

Une consultation aura lieu avec Rappel afin de trouver la solution et effectuer les travaux nécessaires

2015-09-159. 11. **Résolution pour déterminer les pouvoirs transmis à Monsieur Michel Prince conseiller municipale et à Monsieur André Henri, maire le 23 septembre 2015**

**Attendu qu'**il a été discuté des offres qui pourraient être présentés dans le cadre d'une conférence de règlement à l'amiable dans le dossier de M. Réal Tremblay.

**Attendu que** selon la Loi le tout demeure confidentiel.

**En conséquence** il est proposé par Mme Christine Marchand, appuyé par M. Serge Breton appuyé et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de transmettre le mandat à M. Michel Prince conseiller et à M. André Henri, maire de négocier un règlement à l'intérieur des paramètres confiés par le Conseil Municipal dans le cadre d'une conférence de règlement à l'amiable prévu le 23 septembre 2015 dans le dossier de M. Réal Tremblay contre- la Municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens.

2015-09-160 12. **Subvention de 20 000.\$ pour les pinces de survies.**

**Attendu que** la demande de subvention pour obtenir des pinces de survies présentée par la Régie intermunicipale d'incendie des 3 Monts a été acceptée.

**Attendu que** cette demande a été acceptée au montant de 20 000. La Municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens servira d'intermédiaire entre le programme F.A.C et la Régie intermunicipale d'incendie des 3 Monts.

**Attendu que** la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens remettra le montant de 20 000.\$ à la Régie intermunicipale d'incendie des 3 Monts après avoir obtenu l'aide financière.

**En conséquence,** il est proposé par M. Michel Prince, appuyé par M. Rémy Larouche il est résolu à l'unanimité des conseillers présents.

**Que** la municipalité remettra le montant de 20 000.\$ provenant de la subvention à la Régie intermunicipale d'incendie des 3 Monts pour l'acquisition des pinces de survies.

**Que** Thérèse Lemay, directrice générale de la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens qui comble également le poste de secrétaire-trésorière pour la Régie intermunicipale d'incendie des 3 Monts est la personne désignée pour signer tous les documents au nom de la Municipalité.

2015-09-161 13. **Signalisation 9-1-1 de couleur rouge.**

**Attendu que** nous avons reçu deux offres de services pour l'achat et la pose de la signalisation.

**Attendu que** les membres du conseil ils désirent que la couleur soit rouge

**En conséquence,** il est proposé par M. Michel Prince appuyé par M. Michel Dumont résolu à l'unanimité des conseillers présents.

**Que** l'achat et la pose de la signalisation soit fait auprès de signalisation de Lévis avec des poteaux en U au coût de **14 542.04 \$** taxes inclus.

**2015-09-162**    **14.    4<sup>e</sup> semaine de Vacances dg du 20 au 27 septembre**

**Attendu que** la dg désire prendre sa 4<sup>e</sup> semaine de vacances du 20 au 27 septembre

**En conséquence**, il est proposé par M. Serge Breton, appuyé par Mme Christine Marchand il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents :

**Que** la dg prenne sa 4<sup>e</sup> semaine de vacances du 20 au 27 septembre 2015.

**2015-09-163**    **15.    Déplacement autorisé à la rencontre de bibliothèque au mois d'octobre**

Sur proposition de M. Rémy Larouche appuyé de Mme Christine Marchand il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents

**Que** les frais de déplacement et inscription pour assister à la rencontre d'automne pour la bibliothèque sont autorisés.

**16.    Correspondance**

1.    Ministère des Forêts de la Faune et des Parc « Nouvelle publication des habitats fauniques» Guide pour contrer l'érosion des chemins forestiers.
2.    Élections Canada « suscitez l'intérêt pour le vote dans votre classe.
3.    Formation de l'association Québécoise d'urbanisme au Mont-Saint-Hilaire.
4.    Services aux entreprises « Opérer un véhicule d'entretien hivernal»

**2015-09-164**    **19.    Compte du mois (Acceptation)**

**Attendu que** la liste des comptes a été remise aux élus en après- midi pendant l'atelier de travail

**En conséquence** il est proposé par M. Serge Breton appuyé par Mme Christine Marchand , il est résolu à l'unanimité des conseillers présents.

**Que** les comptes présentés soient acceptés et autorisent les paiements.

1	Receveur Général du Canada (DAS)	998.50
2	Ministre du Revenu du Québec (DAS)	2 577.79
3	Serge Leblanc CPA inc. (E/F 2014)	3 771.18
4	Fenergic inc. (fenêtres)	2 811.31
5	ADMQ (inscription colloque)	200.00
6	Fondation CLSC Suzor-Côté (décès M. René Ramsay)	100.00
7	Société Canadienne des postes (Bla Bla)	27.62
8	André Henri, maire	816.00
9	Michel Prince, conseiller	322.99

10	Christine Marchand, conseillère	322.99
11	Rémy Larouche, conseiller	322.99
12	Serge Breton, conseiller	322.99
13	Michel Dumont, conseiller	322.99
14	Pierre Boisvert, conseiller	322.99
15	Bell Mobilité inc. (août)	69.40
16	Buropro (août)	391.15
17	Carrière Sts-Marthyrs enr. (août)	5 775.68
18	Claude Caron Avocat inc. (juin, juillet, août)	12 866.81
19	Desjardins Sécurité Financière (assurances collectives / sept.)	1 025.33
20	Excavation Marquis Tardif inc. (août)	23 087.65
21	Gesterra (juillet)	1 876.38
22	Groupe Environex (août) / remplace Biolab	405.40
23	Hydro-Québec (usine filtration / aqueduc)	273.86
24	Hydro-Québec (salle municipale)	400.86
25	Hydro-Québec (puits de surface / aqueduc)	128.39
26	Hydro-Québec (éclairage public)	246.80
27	Hydro-Québec (panneau publicitaire, Pente Douce)	21.09
28	Hydro Québec (panneau publicitaire, ch. Lac)	21.09
29	Hydro-Québec (quai)	61.98
30	Mégaburo inc. (contrat service photocopieur / juillet, août)	971.70
31	Régie Inter-Sanitaire des Hameaux (ord. & récupération / sept.)	2 368.42
32	S.C.A. Ham-Nord (août)	143.53
33	Sogetel (sept.)	241.95
34	Avizo Experts-Conseils (plan d'intervention)	891.06
35	Construction Johan Roy inc. (échelle quai)	259.84
36	Équipements M. M. inc. (technicien informatique)	130.79
37	Excavation Grégoire Garneau inc. (août)	2 698.78
38	Garage A. Taschereau inc. (essence)	25.00
39	Hamel Propane inc. (loc. réservoirs)	430.98
40	Jules Lehoux, Transport (août)	4 533.99
41	J.U. Houle Distribution (août)	18 466.04
42	Renaud Allison installation portes et fenêtres (fenêtres)	1 063.52
43	MRC d'Arthabaska (quote-part / versement #5 - 2015)	2 995.00
44	Régie Intermunicipale d'Incendie des 3 Monts (quote-part #3)	19 074.38
45	Total du salaire de la D.G. :	2 793.30
46	Total des salaires / déplacements / dépenses du personnel :	7 655.51
	<b>TOTAL :</b>	<b>124 636.00 \$</b>

## Varia

2015-09-165

- a) **Demande de soumission pour travaux de débroussaillage au site d'assainissement des eaux.**

**Attendu que** les membres du conseil désirent obtenir des offres de services forfaitaires tout inclus pour réaliser les travaux ci-haut mentionnés.

**Attendu que** les offres devront être reçues le 5 octobre à 16h30

**En conséquence**, il est proposé par M. Michel Prince, appuyé par M. Rémy Larouche, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents.

**Que** les offres de services soient déposés dans une enveloppe cacheté pour le 5 octobre 2015 à 16h30. Les travaux devront être terminés pour le 15 octobre 2015.

**b) Règlement d'agrandissement de la zone village**

La présente demande a été approuvée par la MRC.

**c) Pacte rural**

Les documents d'informations ont été remis aux élus.

**2015-09-166**

**d) Nivèlement des chemins municipaux.**

**En conséquence**, il est proposé par M. Michel Dumont appuyé par M. Serge Breton, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents.

**Que** la niveleuse soit passée sur les chemins municipaux.

**2015-09-166**

**Ensemencement des fossés en bordure de la route**

**En conséquence**, il est proposé par M. Michel Dumont appuyé par M. Serge Breton, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents.

**Que** nous demandons à M. Robert Lemay de faire les dits travaux a certains endoits sur le chemin du lac Nicolet et Gosford Sud..

**Période de questions**

Proposé par M. Serge Breton à 20h19

**Levée de l'assemblée**

Proposé par M. Serge Breton à 20h19

**En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.**

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions.

**Thérèse Lemay, gma**  
**Directrice générale et secrétaire-trésorière**

**Signature** \_\_\_\_\_ **maire**

**Signature** \_\_\_\_\_ **DG Secrétaire-trésorière**